

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise  
TOUDERT NABILA ep HAOU  
Adresse : CITE 19 JUIN EL KALA  
WILAYA EL TARF**

**OBJET : Mise en demeure N°01**

**Projet de : Travaux de raccordement final de clients en support Cuivre FTTC 100 abonnées  
CIRCONSRITION CMP EL TARF**

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/36/2022  
Bon de commande : N° 2400552 du 03/10/2024  
Ordre de Service ODS N° 172/2024 du 03/10/2024

Suite à votre absence injustifiée depuis le 06/10/2024 date de notification de l'ODS relatif aux **Travaux de raccordement final de clients en support Cuivre FTTC 100 abonnées CIRCONSRITION CMP EL TARF**, vous êtes mise en demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel  
d'Algérie Télécom EL TARF**



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications  
d'El Tarf  
Abdelmoutaleb BOUCHOUAREB

